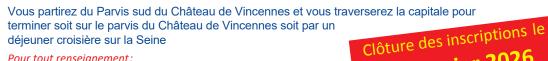
# 26<sup>e</sup> Traversée de Paris hivernale

Dimanche 25 janvier 2026 de 7h00 à 17h00



Pour tout renseignement:

Thierry BRIET au 06 33 80 31 91 ou thierry.briet@vea.paris.org

5 rue Charles Fourrier - 77500 CHELLES





**PORTANTES AU DOS** 

PARTICIPANT				
Prénom	Nom			
Adresse				
Code postal Ville				
Portable Émail				
Adhérent VeA OUI N°		□ NON		
Acceptez-vous de prendre un passager le jour la TdP ?		OUI	NON	
Acceptez-vous de prendre un journaliste le jour la TdP ?			NON	
VÉHICULE Mis en circulation	avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1997 ou ex	ceptionnel sur a	lemande et après accord.	
Marque Mod	Modèle		Année	
N° d'immatriculation Cie d	Cie d'assurance			
FRAIS D'INSCRIPTION				
Auto (adhérent VeA)	<b>30 €</b> par véhicule	(Nbre)	x 30 € = €	
Auto (non adhérent VeA)	<b>45 €</b> par véhicule	, ,	x 45 € = €	
☐ Tracteur (adhérent VeA)	<b>30 €</b> par véhicule	(Nbre)	x 30 € = €	
☐ Tracteur (non adhérent VeA)	<b>45 €</b> par véhicule	(Nbre)	x 45 € = €	
☐ Moto (adhérent VeA)	<b>10 €</b> par véhicule	(Nbre)	x 10 € = €	
☐ Moto (non adhérent VeA)	<b>15 €</b> par véhicule	(Nbre)	x 15 € = €	
☐ Vélo	<b>5 €</b> par personne	(Nbre)	x 5€=€	
Autobus ancien, passager adulte	<b>10 €</b> par personne	(Nbre)	x 10 € =€	
Autobus ancien, passager enfant (– de 12 ans)	GRATUIT	(Nbre)		
Déjeuner Croisière sur la Seine	<b>85</b> € par personne	(Nbre)	x 85 € =€	
Déjeuner Croisière sur la Seine (Non adhérent VeA)	95 € par personne	(Nbre)	x 95 € =€	
Déjeuner Croisière sur la Seine (– de 12 ans)	<b>35 €</b> par enfant	` ,	x 35 € = €	
Renouvellement cotisation 2026	40 €		40 € =€	
			TOTAL =€	
MODE DE RÈGLEMENT				
	r virement ou 🔲 par P	avPal	On ospàsas	
à l'ordre de Vincennes en Anciennes.	coordonnées bancaires d	•	<ul><li>en espèces</li><li>Par carte de crédit</li></ul>	
\ _! ·	au dos de ce bulletin.		rai carte de Credit	

20 janvier 2026

Ce bulletin et le paiement par chèque sont à envoyer impérativement à : Thierry BRIET, 5 rue Charles Fourrier - 77500 CHELLES et surtout pas au siège social de VeA à VINCENNES.

thierry.briet@vea.paris

# 26<sup>e</sup> Traversée de Paris hivernale INSTRUCTIONS IMPORTANTES



Coordonnées bancaires de Vincennes en Anciennes

### **CCM CHELLES**

IBAN: FR76 1027 8064 3500 0210 3230 103 - BIC: CMCIFR2A Règlement PayPal: inscription@vincennesenanciennes.com

- Vous souhaitez participer à la 26° Traversée de Paris Hivernale du dimanche 25 janvier 2026 réservée aux véhicules de plus de 30 ans.
- Il est impératif de s'inscrire avant le mardi 20 janvier 2026 (date de réception) pour des raisons évidentes d'organisation.
- Aucun accès sans inscription préalable ne sera possible au départ le jour de la Traversée, ni à l'arrivée.
- Votre sac équipage avec la plaque officielle de la **26**° **Traversée de Paris Hivernale 2026**, vous sera remis au départ du Parvis sud du Château de Vincennes. Vous n'aurez pas à descendre de voiture. Une équipe scannera votre billet.

# DEUX MOYENS SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INSCRIRE

- 1 Via l'application Weezevent sur notre site internet www.vincennesenanciennes.com (paiement sécurisé). Le plus facile pour notre gestion et le plus simple pour vous le jour de la Traversée.
- 2 L'inscription bulletin papier. Complétez le bulletin accompagné de votre règlement et adressez-les par courrier à :

Thierry BRIET, 5 rue Charles Fourrier, 77500 CHELLES, UNIQUEMENT à cette adresse.

### UN BILLET D'ACCÈS

Il vous sera adressé par mail ou par courrier postal si vous ne possédez pas de messagerie.

## **DÉPART**

- Voitures, motos, vélos: ouverture du parvis de 7 h 00 jusqu'à 9 h 00. Premier départ 7 h 15.
- Tracteurs : regroupement à 6 h 30, départ à 7 h 00.

### PASSAGERS DES AUTOBUS ANCIENS

- Présentez-vous à partir de 7 h 45, départ à 8 h 15.
- Les autobus seront stationnés route de la pyramide devant le Parc Floral de Vincennes.

Cet événement fait l'objet d'une déclaration auprès des Services de Police et des Autorités Administratives.

En cas d'annulation par ces autorités, Vincennes en Anciennes remboursera les frais d'inscription qui lui auront été versés, mais sa responsabilité sera limitée à ce remboursement.

En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos.